

MODULE 2

FICHE DE FORMATION

Cadre de la protection de l'enfance

Scénarios

BUT

Améliorer la connaissance du cadre juridique et de son application aux questions de protection de l'enfance lors des opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- Identifier les cadres juridiques qui assurent la protection des enfants
- Décrire comment appliquer ces cadres de protection de l'enfance aux situations qui surviennent dans la zone de la mission.

INSTRUCTIONS

- Divisés en groupes, les apprenants doivent analyser les scénarios ci-dessous lors du ou des cadres juridiques applicables à chacune des situations. Les groupes discuteront de leurs solutions en séance plénière.
- Les groupes devront préparer une présentation de 10 minutes répondant aux questions suivantes :
 1. Énumérer le(s) type(s) de violations commises dans chaque scénario
 2. Identifier l'instrument ou les instruments juridique(s) et les dispositions connexes (articles) qui s'appliquent à chaque scénario

DÉROULEMENT DE L'EXERCICE

- Pour les besoins de cet exercice, des groupes de plusieurs personnes seront constitués
- Cet exercice se déroulera en trois temps :
 1. Le(s) formateur(s) informera(ont) les apprenants des questions à évoquer : les groupes se déplaceront dans des endroits distincts pour discuter des enjeux en question
 2. Les groupes discuteront des enjeux et prépareront leurs réponses/leur présentation. Chaque groupe devra préparer une présentation PowerPoint de 10 minutes pour exposer les principaux éléments de chaque scénario et la manière de les traiter
 3. Un représentant de chaque groupe fera une présentation basée sur les échanges qui ont eu lieu en séance plénière
- Lorsque tous les groupes auront fait leur présentation, l'exercice se conclura par une brève discussion

SCÉNARIOS

SCÉNARIO A

Vous recevez la visite de l'ancien d'un village qui se trouve non loin du quartier général de votre bataillon, à l'intérieur de la zone de responsabilité de votre bataillon. L'homme vous informe que son village a une seule école, fréquentée par une soixantaine d'élèves. Construite l'an dernier avec l'aide d'organismes onusiens, elle est bien bâtie et bien équipée.

L'homme explique que la semaine dernière, un commandant rebelle de la région s'est présenté dans son village avec 15 à 20 combattants et lui a dit que son groupe cherchait à s'installer quelque part pour quelques mois et qu'il voulait l'école. Le commandant s'est dit d'avis que les enfants perdaient leur temps à étudier et qu'ils seraient plus utiles à travailler dans des fermes ou combattre les forces gouvernementales au sein de son groupe. Il a prévenu que si l'école ne lui était pas cédée, il détruirait l'immeuble et ses équipements et ferait subir de lourdes conséquences au village.

L'ancien a récemment entendu dire que le commandant entendait arriver au village demain et occuper de force l'école. Il croit aussi que les rebelles comptent enlever de jeunes garçons et filles pour qu'ils combattent à leurs côtés et soutiennent leur cause. Il sait que certains enfants voient déjà le commandant comme un héros et consentiraient librement à se joindre à son groupe.

SCÉNARIO B

À l'intérieur d'un camp de réfugiés situé dans la zone d'une mission de maintien de la paix des Nations Unies, un conflit a éclaté entre les responsables locaux du camp et les leaders des réfugiés concernant le sort de Maria, une réfugiée de 13 ans. Enfant non accompagnée, Maria a été confiée à une famille d'accueil de sa province d'origine. Ayant appris qu'elle avait été promise (contre son gré) comme deuxième épouse à un réfugié plus âgé, un travailleur réfugié est allé protester auprès des responsables du camp.

Les responsables du camp ont dit que ce mariage serait contraire au droit applicable dans le pays hôte et qu'il ferait perdre à la fille son statut d'enfant non accompagnée cherchant sa famille. Pour leur part, les leaders des réfugiés ont fait remarquer que la fille assumait des responsabilités d'adulte dans sa famille d'accueil et qu'elle était considérée comme une adulte, faisant valoir qu'il était de coutume pour une fille de son âge et de son statut d'épouser un homme dans son district d'origine. Ils estimaient que les responsables du camp s'immisciaient dans leurs traditions et leurs pratiques culturelles et minaient leur leadership auprès de leur communauté.

La situation s'est enfin réglé lorsqu'un leader religieux traditionnel de la région est intervenu pour faire annuler le mariage. La fille a été changée de famille d'accueil, et une association de réfugiées a surveillé sa situation. Il a été noté que même si les souhaits de la fille étaient connus, on ne lui avait pas demandé ce qui lui arriverait selon elle.

SCÉNARIO C

Durant la guerre civile qu'a connue le pays à la fin des années 1990, des centaines d'orphelinats sont apparus dans les zones de mission. Les organismes humanitaires du pays s'employaient à réunir les enfants avec leur famille et à aider les familles à s'occuper de leurs enfants. Des membres d'un contingent ont levé des fonds pour acheter des vêtements et des matelas aux enfants d'un orphelinat. Lors de la cérémonie, les enfants de l'orphelinat ont été réunis pour recevoir les dons des officiers du contingent et les remercier en chantant et en leur servant à manger.

Une semaine plus tard, tous les objets donnés avaient été vendus au marché local, et comme auparavant, les enfants dormaient à même le sol et portaient des haillons, et la sollicitation de dons reprenait. Peu de temps après, on a appris que le propriétaire de l'orphelinat en avait ouvert un deuxième. Les documents de promotion et de collecte de fonds indiquaient que l'orphelinat avait reçu des dons totalisant un demi-million de dollars américains de la part de deux groupes associés à des églises, en plus de l'aide apportée par la mission des Nations Unies.

Par la suite, des rumeurs ont fait surface : les orphelinats du secteur facilitaient apparemment l'adoption illégale d'enfants et le recrutement de garçons comme combattants pour les factions belligérantes.

SCÉNARIO D

Dans le sud de la zone de la mission, quelque 75 kilomètres au nord de la frontière, aux abords de la capitale provinciale, une patrouille des Nations Unies constituée de deux jeeps tombe sur un convoi lourdement armé formé de deux camions et de quatre véhicules utilitaires sport.

Les camions sont remplis de très jeunes femmes, qui ne semblent pas toutes d'âge adulte. Deux hommes armés poussent une jeune fille pour la faire entrer dans un camion, et plus loin dans le champ, un autre homme armé entraîne de force une deuxième jeune fille. Les deux filles ont l'air terrorisées, et l'une d'elles saigne du cuir chevelu.

SCÉNARIO E

L'an dernier, le chef d'une mission des Nations Unies a été informé de rumeurs selon lesquelles les femmes de la région qui veulent décrocher un poste dans l'administration civile – comme femmes de ménage ou réceptionnistes – sont obligées d'avoir des rapports sexuels avec des membres étrangers de la division de l'administration, dont des cadres supérieurs.

Le chef de mission a fait part des allégations au Bureau des services de contrôle interne (BSCI). À l'issue d'une enquête, les allégations ont été jugées fondées. Le chef de l'administration, ainsi que plusieurs autres membres de la section civile de l'administration, dont des cadres supérieurs, ont été congédiés.

Après ce scandale dans la mission, hier, vous avez aperçu de jeunes filles et garçons autour des sites de déploiement et du quartier général de la force. Plusieurs collègues civils et militaires et des membres de la police civile vous ont dit se faire souvent accoster par des hommes et des femmes de la région qui proposent avec insistance des rapports sexuels avec de jeunes femmes ou des enfants en échange d'argent, de nourriture ou d'autres biens.

Vous commandez une vérification élémentaire des faits aux bureaux et aux responsables compétents : l'Équipe déontologie et discipline, la Protection de l'enfance, le conseiller pour les questions de genre, la Section de la sécurité, les Droits de l'homme, le commandant de la prévôté de la force, etc. La vérification révèle un problème potentiellement grave. L'équipe confirme des rumeurs voulant que des membres du personnel de maintien de la paix aient acheté des faveurs sexuelles non seulement auprès de prostituées adultes, mais aussi d'enfants.

SCÉNARIO F

Déployé non loin d'une frontière internationale, votre bataillon a observé une série de conflits et d'escarmouches entre deux armées au cours des 30 à 40 dernières années. Sur cette période, toutes deux ont placé de nombreuses mines antipersonnel qui n'ont pour la plupart pas encore été enlevées ou neutralisées.

Vous savez qu'il y a quelques années, les mines et les restes explosifs de guerre ont fait plusieurs victimes civiles dans votre zone de responsabilité. Des enfants ont été tués ou grièvement blessés. L'une de vos patrouilles vient de rapporter qu'une mine a explosé dans les champs près d'un village où des enfants jouaient. Une fillette a perdu ses deux jambes, et un garçon est grièvement blessé. La patrouille a demandé l'évaluation médicale des enfants blessés.